



La restitution des dépôts d'argent et de valeurs

Les dépôts, argent en numéraire et dépôts de valeurs, sont conservés au coffre de l'hôpital jusqu'à votre sortie.

Ils vous sont restitués selon les modalités suivantes :

- > **A votre sortie** en vous adressant au régisseur de l'hôpital, sur présentation d'une pièce d'identité ou en établissant une procuration à un tiers datée du jour du retrait, accompagnée de votre pièce d'identité et de la sienne.

REGIE DE DEPÔT DE L'HÔPITAL

Service Bureau des entrées du bâtiment central

Téléphone : 04 93 09 51 16

de 8h00 à 16h00, du lundi au vendredi,

sauf samedi, dimanche et jours fériés

- > **Après votre sortie**, si vous n'êtes pas venu les chercher à la Régie de dépôt de l'hôpital, les dépôts sont confiés à la Trésorerie principale de Grasse et restitués à l'adresse ci-dessous. Pour les dépôts d'argent en numéraire, la restitution se fait par virement en fournissant votre pièce d'identité et un RIB. Pour les dépôts de valeurs, la restitution se fait sur présentation d'une pièce d'identité ou en établissant une procuration à un tiers datée du jour du retrait, accompagnée de votre pièce d'identité et de la sienne.

TRESORERIE PRINCIPALE DE GRASSE

119 Route de la Paoute

Le Plan

06130 Grasse

Téléphone : 04 92 42 47 10

de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 le lundi, mardi et jeudi

de 8h30 à 12h00 le mercredi et le vendredi,

sauf samedi, dimanche et jours fériés

- > **Cas particuliers** (succession par exemple), contacter la Régie des dépôts de l'hôpital au 04 93 09 51



CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE Chemin de Clavary
06130 Grasse

Tel: 04.93.09.55.55

<http://www.ch-grasse.fr/votre-sortie/la-restitution-des-depots-d-argent-et-de-valeurs-40>